

CNER

FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION



RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2024

**NOUVELLE ÈRE,
NOUVELLES
AMBITIONS**



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- L'édito du président ● 3
- Les temps forts 2024 ● 4-5
- Les chiffres-clés 2024 ● 6

LA NOUVELLE DYNAMIQUE DU CNER

- Changement de délégué général ● 7-8
- La nouvelle organisation ● 9
- La nouvelle identité graphique ● 10-11

LES ACTIONS DU CNER EN 2024

Représenter et valoriser ● 12-14

- Représentation du réseau ● 13
- La communication et les relations presse ● 14

Animer et fédérer ● 15-26

- La vie du réseau ● 16
- Les relations partenariales ● 18
- Les instances ● 19
- Les rencontres entre agences ● 19
- Les clubs métiers ● 19
- Les webinaires ● 23
- Le Forum DEV&CO 2024 ● 25

Informier le réseau ● 27-30

- L'apport d'informations et de conseils aux agences ● 28
- Les articles pour animer le site ● 28
- Les enquêtes pour connaître le réseau ● 28
- Les notes ● 29
- Les bonnes pratiques ● 29
- Les relations partenariales ● 30

Former les développeurs économiques ● 31-33

- Le programme 2024 ● 32
- Zoom sur les formations sur-mesure et décentralisées ● 32
- Une belle progression des formations en 2024 ● 32
- CNER formation en quelques chiffres ● 33

Accompagner et conseiller ● 34-35

- L'offre CNER Expertise ● 35

Club A&D ● 36-37

L'ACTUALITÉ 2024 EN PHOTOS

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

NOUVELLE ÈRE, NOUVELLES AMBITIONS

Chères adhérentes, chers adhérents,

Ce fut une année riche en défis, en transformations et en succès partagés. Alors que je m'apprête à quitter mes fonctions à la présidence de notre fédération pour embrasser de nouvelles responsabilités en tant que ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, permettez-moi de revenir sur les temps forts de ces derniers mois et d'adresser un message d'espoir pour l'avenir.

L'équipe du CNER s'est renouvelée, apportant un nouveau souffle, une nouvelle image et une nouvelle dynamique à notre fédération.

Cependant, 2024 n'a pas été sans obstacles. L'instabilité politique qui a marqué notre pays a souvent compliqué notre mission de représentation et de plaidoyer. Dans ce contexte mouvant, nous avons redoublé d'efforts pour maintenir le dialogue avec les décideurs publics et défendre les intérêts de nos membres. Les efforts ont porté leurs fruits, en témoigne le succès de notre forum annuel, qui a reçu, pour la première fois depuis plusieurs années, une présence ministérielle. Ce moment fort illustre à quel point notre fédération reste une instance incontournable pour le développement économique territorial, et ce, depuis 1952.

Malgré les vents contraires, notre réseau continue de s'élargir et de se renforcer. La mobilisation des acteurs autour de nos événements, de nos publications et de nos initiatives stratégiques démontre la pertinence de notre mission et l'énergie collective qui anime notre fédération. Je tiens à saluer chacun d'entre vous pour votre engagement, vos contributions et votre volonté d'être partie prenante de cette dynamique positive.

C'est avec une grande fierté et une profonde gratitude que je quitte aujourd'hui la présidence du CNER. Présider cette fédération a été un honneur et une aventure humaine enrichissante. Je pars avec la conviction que le CNER continuera à jouer un rôle central dans le développement territorial, en étant un moteur d'innovation, de collaboration et de résilience.

Je souhaite à l'ensemble de l'équipe, et à vous tous, membres du réseau, de continuer à porter haut les valeurs et les ambitions de notre fédération. Ensemble, je n'ai aucun doute que vous saurez relever les défis de demain et tracer les contours d'un avenir prospère pour les territoires.

Avec toute mon amitié et ma reconnaissance,

François Rebsamen

Président du CNER

Ministre de l'Aménagement du territoire
et de la Décentralisation

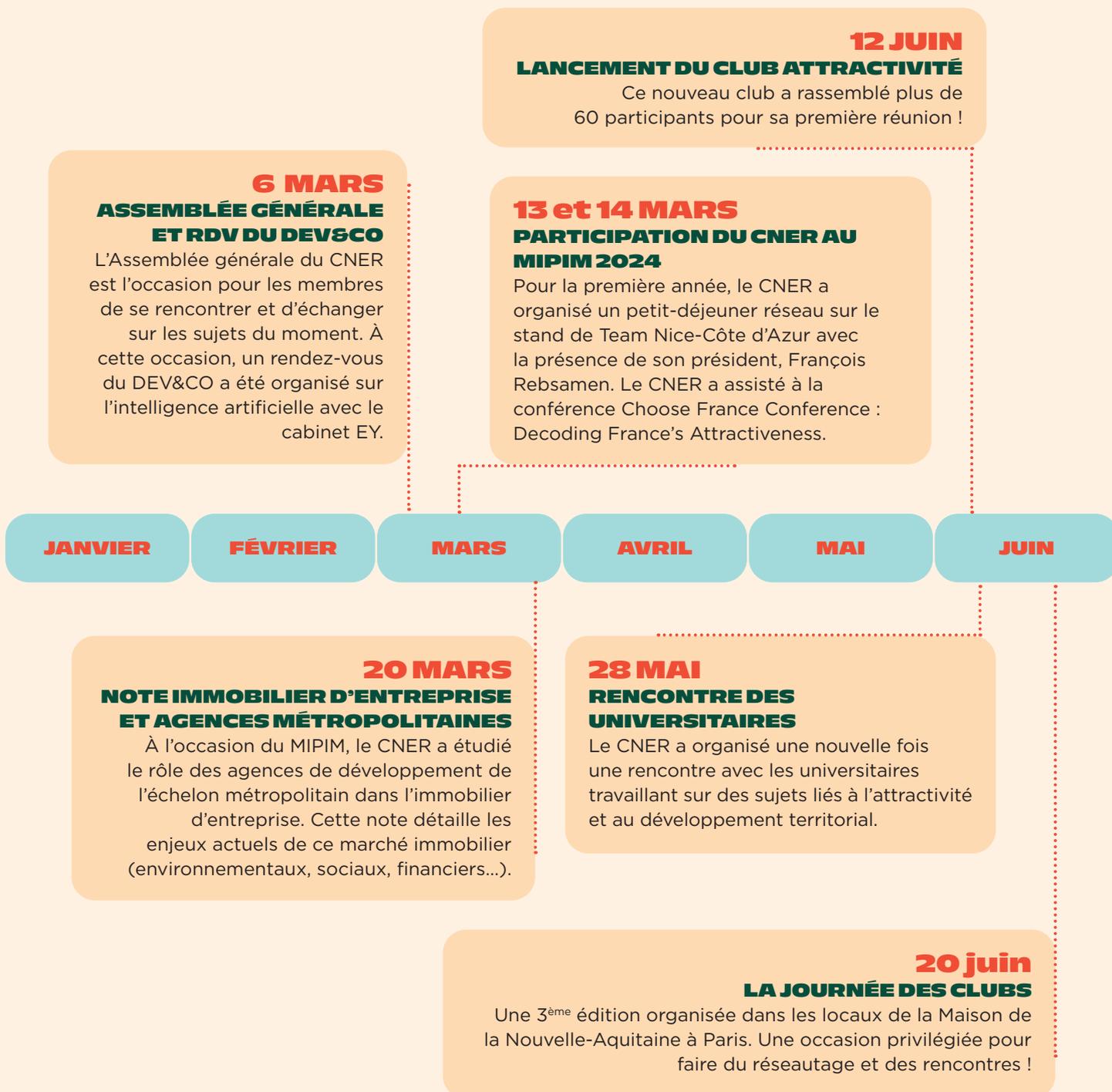
Président de Dijon Métropole



François Rebsamen

Président du CNER

LES TEMPS FORTS



13 et 14 NOVEMBRE FORUM DEVSCO

Une 7^{ème} édition organisée à Dunkerque sur le thème de la réindustrialisation et des transitions. Près de 250 participants et plus de 50 intervenants sont venus pour échanger sur des sujets d'actualité ! En prime : la venue de Sophie Primas, ministre déléguée chargée du Commerce extérieur et des Français de l'Etranger qui a souhaité échanger et s'adresser directement aux agences présentes.

11 DÉCEMBRE PARTICIPATION DU CNER AU SIMI 2024

Après avoir réuni le réseau autour d'un petit-déjeuner au SIMI 2024, le salon de l'immobilier d'entreprise, le CNER a organisé une conférence intitulée : « Quels critères d'investissements pour les territoires et les investisseurs ? ».

10 JUILLET DOSSIER DE BONNES PRATIQUES « INDUSTRIE »

29 bonnes pratiques entièrement dédiées à l'industrie, dans un recueil exceptionnel !

19 septembre OBSERVATOIRE DES AGENCES

Une enquête annuelle sur les moyens, actions et résultats des agences en matière de prospection, promotion et implantations.

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

20 septembre LANCEMENT DU CLUB OUTRE-MER

Les préoccupations peuvent être spécifiques pour ces territoires situés en Outre-Mer, un club dédié a été mis en place pour les dirigeants d'agences.

7 NOVEMBRE LE BAROMÈTRE 2023 DES INVESTISSEMENTS ENDOGENES

Ce baromètre, publié pour la 2^{ème} année consécutive, donne l'état des lieux des implantations et extensions d'entreprises françaises portées par le réseau.

LES CHIFFRES CLÉS

45

animations

proposées par le CNER
totalisant plus de 1 400
participants

**VALORISATION
DES AGENCES**

7

**nouvelles agences
adhérentes**

**SERVICES
AUX ADHÉRENTS**

70

réponses
aux demandes
des agences

78

agences adhérentes (sur 126 existantes)

20

agences régionales et de **DROM-COM***

16

agences départementales et **supra-départementales**

42

agences locales, dont 13 métropolitaines

244

participants
au Forum DEV&CO

PUBLICATIONS

6

nouvelles publications

300

articles publiés

ÉVÉNEMENTS

FORMATIONS

79

participants
aux formations
du CNER

* DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer)
COM (Collectivités d'Outre-Mer)

Changement de délégué général

UN CHANGEMENT DE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

En 2023, Antoine Angeard quittait le CNER après 12 années de service. Gérard Lombardi a assuré la fonction de délégué général jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

Mathieu Dejoux est alors devenu délégué général du CNER à compter de cette date.

Après un parcours dans différentes enseignes de grande distribution et agences de communication en France et en Europe en passant par l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne, **Gérard Lombardi** est arrivé au CNER en 2018 pour accompagner les territoires avec l'offre CNER Expertise, lancer le premier forum DEV&CO et plus globalement piloter la stratégie marketing de la fédération.

Après cinq années en tant que responsable du marketing et du développement et une sixième à la direction du CNER, Gérard continuera de contribuer aux missions de la fédération en tant que conseiller de direction jusqu'en juin 2025.



Mathieu Dejoux, a rejoint le CNER en 2020. Initialement responsable de la communication et des relations presse, il se familiarise rapidement avec le réseau et dès 2021, ajoute à ses premières missions le pilotage de l'animation de la fédération et l'organisation du forum DEV&CO.

Après une formation à la fonction de direction générale, associée à des immersions au sein de trois agences du réseau, il succède à Gérard Lombardi et devient délégué général du CNER en septembre 2024.

Né à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Mathieu Dejoux s'est rapidement spécialisé dans la communication, à Bordeaux avec un BTS Communication, puis à l'université de Lille où il obtient une licence professionnelle en communication publique et un master en communication générale.

Précédemment, il a travaillé au sein d'une centrale nucléaire en contribuant à la bonne information des salariés, de la presse et du grand public, et particulièrement sur des enjeux de transparence et d'adhésion citoyenne. Ces expériences l'ont préparé à relever les défis stratégiques et organisationnels qui jalonnent la gestion d'une fédération comme le CNER.



Changement de délégué général



« Le CNER doit continuer à être une boussole pour les territoires. »

Mathieu Dejouy, délégué général du CNER

Quelle est votre vision du CNER ?

“ Depuis sa création en 1952, le CNER est un acteur central du développement économique territorial en France. Fort de ses 72 années d’existence, il constitue un pilier incontournable pour les agences d’attractivité, de développement et d’innovation.

Depuis quatre ans, je suis en contact direct avec nos adhérents qui totalisent plus de 2 000 salariés, ce qui m’a permis de découvrir et de valoriser de nombreuses pratiques territoriales.

Ma vision pour le CNER s’appuie sur cette richesse historique et sur sa capacité à évoluer avec son temps. Le CNER doit continuer à être une boussole pour les territoires, en répondant à leurs besoins spécifiques, qu’il s’agisse de développement économique, de la défense de notre secteur qui est moteur pour les enjeux liés à la réindustrialisation, à l’accompagnement aux transitions et aux questions de souveraineté nationale.

Il est aussi important de consolider le rôle du CNER en tant que porte-parole des agences et collectivités auprès des décideurs publics et privés, tout en restant un espace privilégié de réflexion, de prospective et de partage d’expériences. ”

Quelle sera votre stratégie pour les années à venir ?

“ En accord avec les membres de l’association, ma stratégie repose sur cinq grands axes :

- 1 Affirmer le positionnement du CNER dans son écosystème pour en renforcer la visibilité et l’influence ;
- 2 Renforcer les sources de financement pour garantir la pérennité et l’autonomie de la fédération ;
- 3 Garantir un rôle de porte-parole engagé pour valoriser les initiatives et les besoins des agences et des territoires auprès des institutions nationales ;
- 4 Être un outil d’accompagnement, de prospective et d’éclairage pour permettre aux territoires d’anticiper les défis et de saisir les opportunités ;
- 5 Maintenir le CNER comme un lieu privilégié de partage d’expériences et de bonnes pratiques, afin de renforcer l’impact et la cohésion de son réseau.

Avec ces priorités, je souhaite positionner le CNER comme un acteur capable de répondre aux besoins des agences et des territoires tout en participant activement aux grandes transitions qui façonneront l’avenir. ”

La nouvelle organisation



François Rebsamen
Président du CNER



Mathieu Dejouy
Délégué général
m.dejouy@cner-france.com



Gérard Lombardi
Conseiller de direction
g.lombardi@cner-france.com



Laurence Lanne
Secrétaire générale
llanne@cner-france.com

- Gestion administrative ;
- Organisation de CNER formation ;
- Gestion événementielle.



Cindy Emond
Responsable études,
publications et contenus éditoriaux
c.emond@cner-france.com

- Organisation et prise en charge de la veille ;
- Production des études, publications et articles pour le site web ;
- Connaissance du réseau des agences.



Lucas Finet
Responsable développement,
partenariats et expertise
lfinet@cner-france.com

- Gestion de CNER Expertise, le service d'accompagnement ;
- Gestion des relations partenariales ;
- Gestion du développement de nouvelles offres et projets tels que CNER Collectivités ou CNER Formation.



Anaïs Marques
Responsable communication,
relations presse et animation du réseau
a.marques@cner-france.com

- Valorisation de la fédération et de ses agences adhérentes auprès des médias et de la presse économique ;
- Animation du réseau ;
- Organisation des événements du CNER.



Margo Henriol
Chargée de communication digitale
communication@cner-france.com

- Renouvellement des supports de communication du CNER ;
- Mise en avant des agences d'attractivité, de développement et d'innovation.

La nouvelle identité graphique

La nouvelle identité du CNER

Depuis plusieurs années, l'identité graphique du CNER, bien que fidèle à son rôle, ne reflétait plus pleinement la vitalité de son réseau. La charte devenue vieillissante, ne permettait plus de traduire efficacement la dynamique des actions de la fédération. C'est pourquoi, en 2024, le CNER a entrepris une refonte de son identité visuelle aux côtés de l'agence stratégique et créative : Bastille. Cette nouvelle charte incarne la modernité au service de son ambition : être le porte-parole et le partenaire stratégique des agences de développement et d'attractivité, pour relever les défis économiques et territoriaux de demain.

Un logo plus dynamique

Élément central de l'évolution de son identité, le logo du CNER a été repensé pour conjuguer modernité, cohésion du réseau et dimension institutionnelle. Tout en conservant l'hexagone comme symbole de l'ancrage territorial national, ce nouveau logo s'appuie désormais sur des lignes plus arrondies reflétant le dynamisme des actions, du réseau, et ce, tout en respectant les 72 ans d'histoire de la fédération.

CNER

FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION



Un univers graphique au service de la valorisation

La nouvelle charte graphique intègre un ensemble d'éléments conçus pour structurer et moderniser l'image :

- ◆ **Des typographies plus modernes** pour assurer une lisibilité et garantir une cohérence dans tous les supports ;
- ◆ **Des couleurs variées** avec des dominantes : le bleu pour représenter le volet institutionnel et le rouge pour représenter la chaleur du réseau. À cela, s'ajoutent des nuances plus vitaminées pour dynamiser la communication et permettre une diversité de créations graphiques ;
- ◆ **L'hexagone, élément identitaire**, illustre la cohésion, le travail d'équipe et la richesse des collaborations ;
- ◆ **L'intégration de l'humain** afin de représenter le réseau mais également les femmes et les hommes qui font vivre les territoires.



CNER

CNER

La nouvelle identité graphique

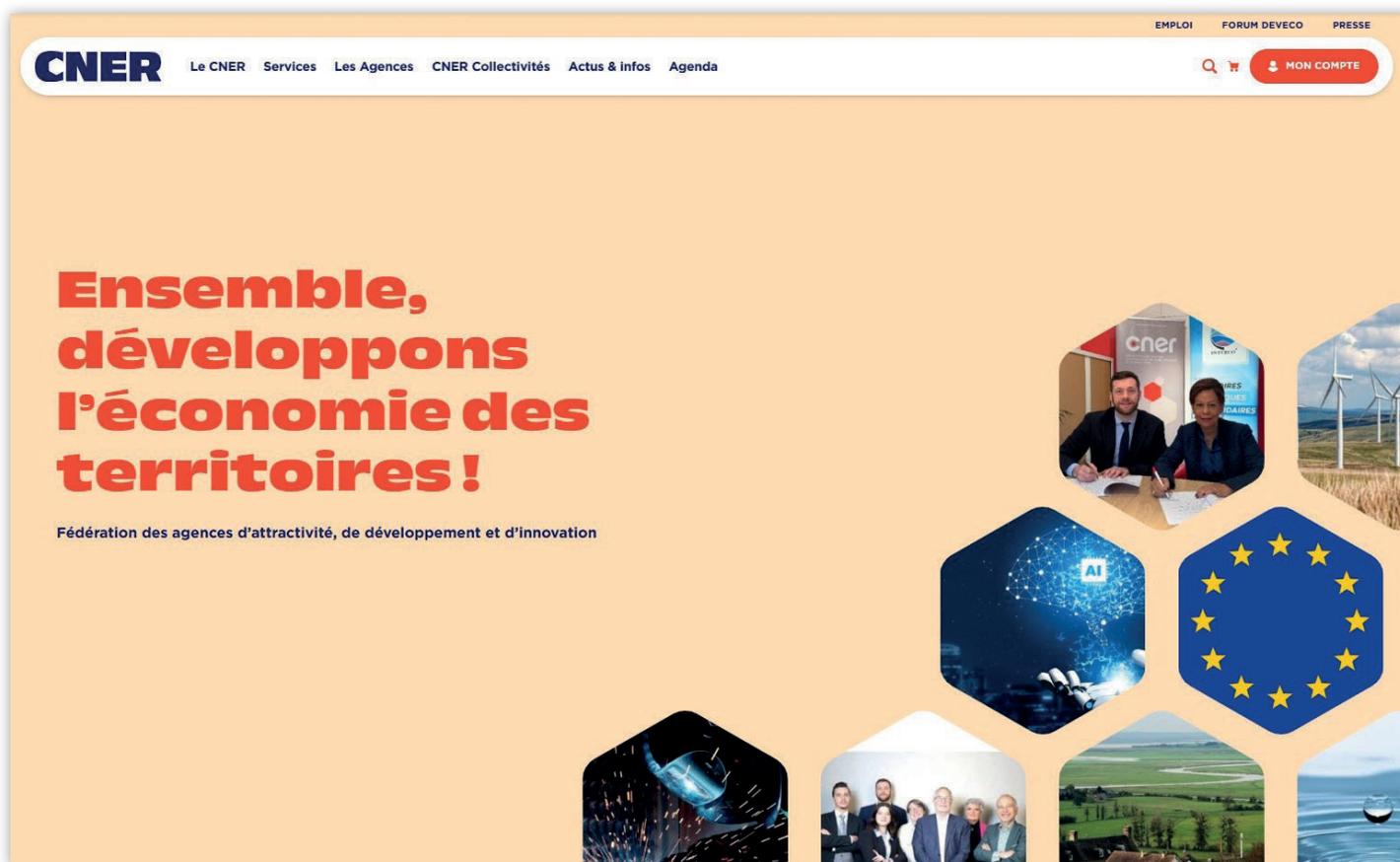
Un nouveau site internet plus moderne, véritable outil pour le réseau

Pour être en cohérence et en harmonie avec cette nouvelle identité graphique, le CNER a naturellement entamé un projet de refonte de son site internet, lui aussi perçu comme vieillissant ces dernières années sur les plans visuels et fonctionnels.

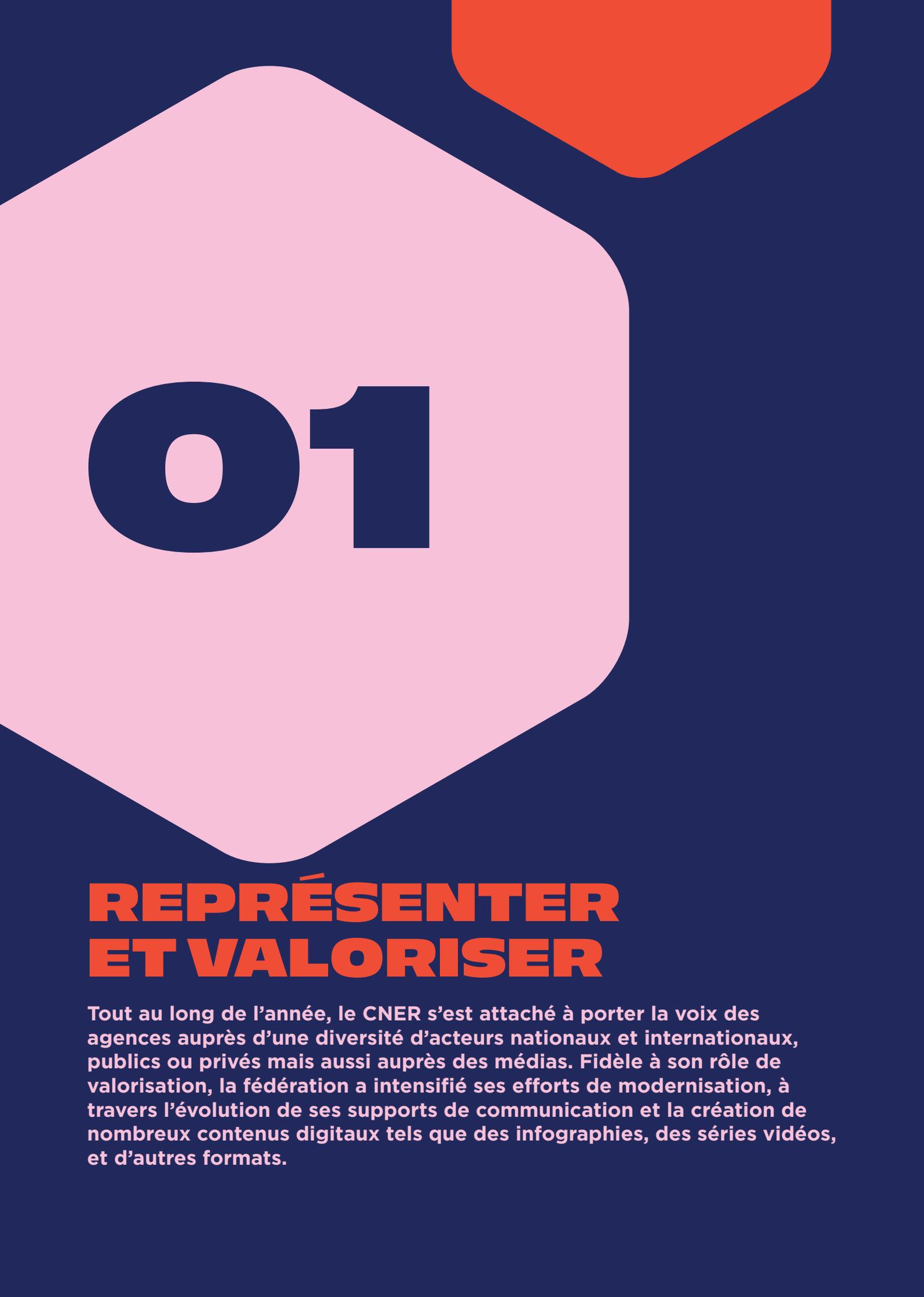
Ce projet de refonte vise principalement à :

- Moderniser le design et améliorer l'expérience utilisateur pour offrir une navigation intuitive ;
- Améliorer la visibilité de la fédération en ligne ;
- Intégrer de nouvelles fonctionnalités qui favoriseront l'interaction et la collaboration entre les membres, l'équipe et les partenaires ;
- Personnaliser l'expérience utilisateur, en adaptant le contenu et les fonctionnalités selon les profils et les besoins spécifiques des visiteurs, pour une navigation ciblée et efficace ;
- Offrir un outil moderne et performant.

Le lancement de notre nouveau site internet est prévu pour le premier semestre 2025.



Site en cours de construction



01

REPRÉSENTER ET VALORISER

Tout au long de l'année, le CNER s'est attaché à porter la voix des agences auprès d'une diversité d'acteurs nationaux et internationaux, publics ou privés mais aussi auprès des médias. Fidèle à son rôle de valorisation, la fédération a intensifié ses efforts de modernisation, à travers l'évolution de ses supports de communication et la création de nombreux contenus digitaux tels que des infographies, des séries vidéos, et d'autres formats.

REPRÉSENTATION DU RÉSEAU

Rendez-vous avec les acteurs de l'État

L'année 2024 a été marquée par une instabilité politique notable, avec plusieurs gouvernements, rendant plus complexe le dialogue avec les pouvoirs publics. Cette situation a freiné les échanges et la continuité des actions engagées en faveur du développement économique et de l'attractivité des territoires. Dans ce contexte, la représentation des agences d'attractivité, de développement et d'innovation a nécessité des efforts constants pour maintenir le lien avec les interlocuteurs institutionnels, malgré des changements fréquents et des priorités parfois réorientées. Malgré ces défis, le CNER a poursuivi son travail d'intermédiation et de sensibilisation auprès de l'État pour faire valoir l'expertise et le rôle essentiel de son réseau dans la mise en œuvre des politiques publiques territoriales.

Avec le Gouvernement

Toutefois, le CNER a entretenu des relations avec les cabinets ministériels, notamment avec les équipes de **Sophie PRIMAS**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du Commerce extérieur et des Français de l'étranger que le CNER a reçu lors du forum DEV&CO24 à Dunkerque. L'occasion d'organiser un rendez-vous avec 12 dirigeants et présidents d'agences au sujet de l'importance du réseau dans le développement économique du pays, et de l'articulation souhaitée pour une meilleure collaboration avec Business France.



Le dialogue a également été engagé avec les équipes du ministre délégué à l'industrie, **Marc Ferracci** afin de présenter la feuille de route, et le positionnement du gouvernement sur la réindustrialisation du pays et l'accompagnement aux transitions, les agences étant au cœur de ces enjeux.

Avec les acteurs nationaux

Comme chaque année, le CNER a entretenu des relations partenariales avec plusieurs fédérations nationales et réseaux nationaux d'acteurs territoriaux.

L'on peut notamment citer des projets communs avec **Intercommunalités de France** sur les sujets de formation des développeurs cités dans ce rapport d'activité, mais également avec **France urbaine** qui a contribué à l'organisation d'un atelier sur l'évolution des profils des développeurs économiques lors du forum DEV&CO24, ou encore, à l'animation de CNER Collectivités (anciennement Club A&D) à l'occasion d'un webinaire sur l'intelligence artificielle appliquée au développement économique.

Le CNER a également continué de renforcer ses relations avec **Business France**, grâce à des échanges réguliers par l'intermédiaire de **François Rebsamen**, président du CNER.

Convention collective nationale

Le CNER poursuit son travail sur le sujet afin de trouver la meilleure option pour assurer au réseau une couverture de ses salariés par une CCN, après l'échec de la démarche ADITIG.

Avant de s'engager dans une affiliation, la fédération et son réseau doivent définir clairement les priorités et les attentes, cette réflexion doit inclure une évaluation des avantages et des inconvénients liés à chaque option d'affiliation, ainsi qu'une analyse des impacts potentiels sur les structures du réseau.

Une étude comparative a été présentée au réseau ainsi qu'à la Direction Générale du Travail (DGT). Deux conventions collectives sortent du lot : CCN Syntec et CCN des Organismes de Tourisme.

Une nouvelle réunion est programmée en marge des instances au premier trimestre 2025 pour connaître la décision du CNER et engager le processus d'adhésion à la CCN choisie.

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PRESSE

18 RETOMBÉES PRESSE MARQUANTES

Le CNER cultive des relations solides et continues avec les journalistes de la presse économique et territoriale, visant à ancrer un véritable « réflexe CNER » lorsqu'il s'agit de traiter des sujets liés à l'attractivité et au développement économique des territoires. Cette démarche vise également à valoriser les initiatives des agences de développement auprès des médias, afin d'encourager leur sollicitation et d'accroître leur visibilité. Cette année, le CNER a totalisé 18 retombées presse dans des médias comme *La Gazette des Communes*, *Les Echos*, *Libération*, *Stratégies*, *Régions Magazine*, etc.

Les sujets ayant retenu l'attention des médias incluent le Forum DEV&CO, événement phare du CNER, le partenariat avec le CNAM, Intercommunalités de France, ANCT, Régions de France, RNET et l'ADGCF pour le lancement d'une formation dédiée aux développeurs territoriaux, ainsi que le baromètre 2023 des investissements endogènes. Par ailleurs, les interventions de **Mathieu Dejoux**, délégué général du CNER ont contribué à porter la voix des agences de développement et des territoires dans la presse sur des enjeux cruciaux comme la réindustrialisation et l'attractivité des territoires.



DES FORMATS VIDÉO ENRICHIS

En 2023, le CNER lançait une nouvelle série vidéo : les portraits d'agences. Destinés à être publiés sur les réseaux sociaux, sur la chaîne YouTube du CNER ainsi que dans sa newsletter, ces portraits ont connu un franc succès auprès des agences ! Avec un format court et un format dynamique de

type « Konbini », le CNER profite des rencontres entre agences ou de la visite de ces dernières afin de réaliser les tournages. À ce jour, 25 portraits ont déjà été tournés et publiés, et la série est loin de s'arrêter compte tenu du nombre d'agences présentes dans le réseau.



En 2024, un autre format vidéo a été lancé mettant en avant les témoignages d'agences sur les formations. Ces courtes vidéos permettent aux agences de partager leur expérience des formations décentralisées organisées directement sur leur territoire. Deux témoignages ont déjà été publiés, et d'autres suivront prochainement.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR CNERINFO

Enfin, la communication du CNER s'est également enrichie : la newsletter hebdomadaire de la fédération « CNER Info », envoyée à plus de 8 000 contacts, a fait peau neuve. Entièrement repensée, cette nouvelle version propose un design modernisé et des thématiques captivantes. Elle sera prochainement ajustée pour refléter les couleurs de la nouvelle charte graphique de la fédération.



A large, bold, orange number '02' is centered within a light pink, rounded rectangular shape. The background of the entire page is a vibrant orange, with a dark green rounded shape in the top right corner.

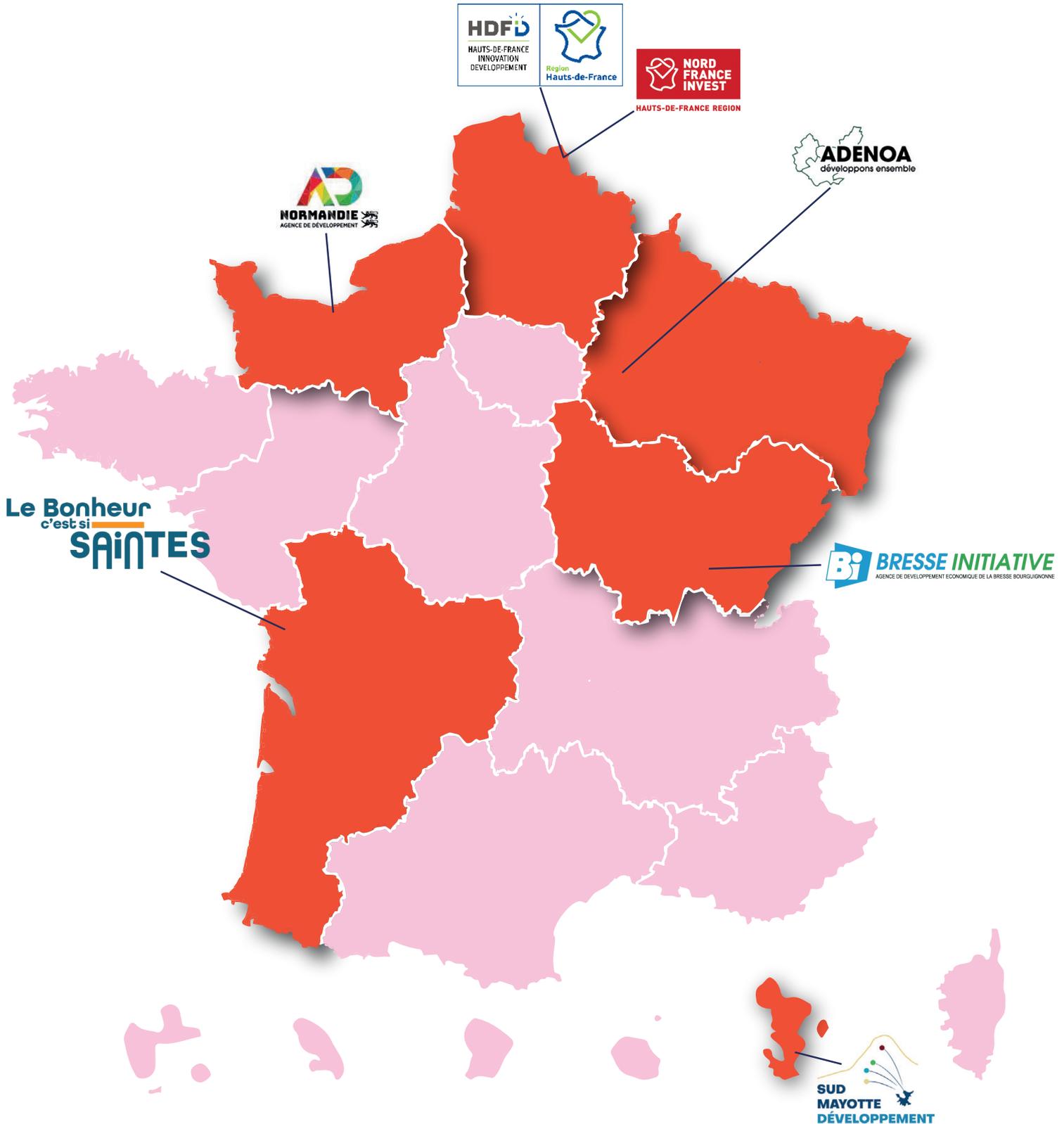
ANIMER ET FÉDÉRER

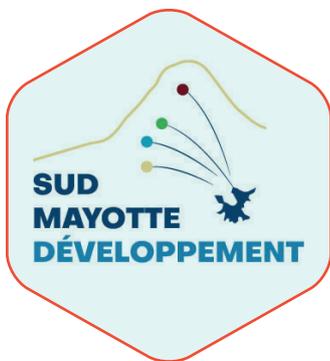
L'animation du réseau a maintenu une dynamique positive, renforcée par de nouvelles adhésions et par une offre riche de rendez-vous, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel : instances, clubs, webinaires, moments conviviaux d'échanges en marge d'événements, sans oublier les nouvelles éditions de la journée des clubs et du Forum DEV&CO. Cette année, les **45 animations** proposées par le CNER ont rassemblé près de **1 400 participants**, témoignant de l'intérêt et de l'engagement croissant du réseau.

LA VIE DU RÉSEAU

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS !

En 2024, sept agences ont choisi de rejoindre le CNER :





Créée en 2023 grâce à l'accompagnement de CNER Expertise, l'agence a pour mission de développer l'entrepreneuriat, l'employabilité, l'attractivité du territoire sud, l'observatoire et la coopération.



Créée en 2016 par la Région Normandie, l'agence a pour mission l'accompagnement des projets d'entreprises, l'attractivité économique régionale notamment à l'international, l'animation de l'écosystème normand du développement économique et de l'innovation, l'investissement dans les entreprises et l'accompagnement des structures de taille intermédiaire subissant une cyberattaque.



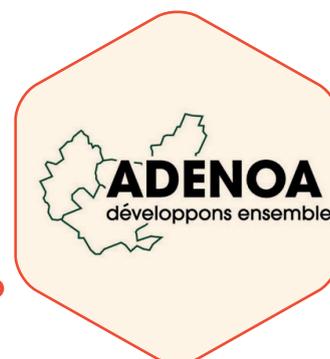
Créée en 2023, l'agence a pour objectif de conduire toutes les politiques ou actions de promotions, de marketing territorial, de prospection et d'accompagnement participant à l'attractivité et au développement économique et touristique sur le territoire de ses actionnaires. Elle anime également une pépinière d'entreprises.



Créée en 2018, l'agence a pour mission de développer l'entrepreneuriat (classique, ESS et innovation), d'accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation et de fédérer et coordonner l'écosystème régional d'innovation.



Créée en 1966, l'agence a pour objet de contribuer, en liaison avec les partenaires économiques régionaux, à la promotion et au développement de la Région Hauts-de-France, en attirant des investissements provenant des autres régions françaises, de pays étrangers, ou encore en permettant des extensions d'entreprises internationales, déjà implantées dans la région.



Créée en 2019, l'agence a pour objectifs d'assurer le développement endogène, de développer l'attractivité du territoire, de favoriser les projets exogènes et de s'intégrer dans un réseau partenarial.



Créée en 1986, les principaux objectifs de l'agence sont la construction territoriale, l'aide à la création, l'intelligence économique, les services aux entreprises et le marketing territorial.

LES RELATIONS PARTENARIALES

L'année écoulée a été marquée par un engagement renforcé du CNER dans l'ensemble de ses relations partenariales.

LES MEMBRES ASSOCIÉS

ANCT

Avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le CNER a poursuivi les parcours de formation destinés aux chefs de projet des Territoires d'Industrie. Ces initiatives ont été complétées par une intervention lors du Forum DEV&CO 24 à l'occasion d'une table ronde portant sur les efforts collectifs des territoires dans le cadre du grand programme national de réindustrialisation. Aussi, l'agence nationale a contribué à la note sur l'industrie, parue à la mi-année.



EDF

EDF a été un acteur clé dans la collaboration tout au long de l'année. Un webinar « Prospectives sectorielles » animé par **Fabrice Lebrun** (chef de projet innovation) a été l'occasion de présenter de nouvelles solutions, notamment en matière de datacenters. Lors du Forum DEV&CO, EDF a contribué aux différents débats notamment à travers un pitch sur le programme « Forindustrie » présenté par **Valerie Assor** (project manager), ainsi qu'à une table ronde sur l'acceptabilité des projets sur les territoires à laquelle a participé **Brigitte Fargevieille** (directrice dialogues et concertations).



RTE

Le partenariat avec RTE a connu un moment fort avec le renouvellement de la convention triennale en présence de **Xavier Piechaczyk**, président du directoire de RTE, et de **François Rebsamen**, président du CNER. RTE a également animé un webinar sur les enjeux énergétiques et industriels avec **Jean-Philippe Bonnet** (directeur adjoint pôle stratégie, prospective et évaluation) et a participé au Forum DEV&CO 24 avec une intervention de **Laurent Cantat-Lampin** (délégué régional Hauts-de-France) sur l'accompagnement du tissu industriel.



BDT

La Banque des Territoires garde



également son statut de partenaire majeur. Dans ce cadre, le CNER a participé à deux rencontres « Réseau-lument partenaires » sur des thématiques variées telles que la gestion de la ressource en eau, l'économie sociale et solidaire, ou encore l'attractivité médicale. Le CNER a également participé au « Printemps des Territoires », où son président **François Rebsamen** était présent.

Lors d'un webinar « Prospectives sectorielles », plusieurs intervenants de la Banque des Territoires, dont **Camille Etévé** (responsable du programme Territoires d'Industrie), **Benoît Lepesant** (chargé de projets Territoires d'Industrie), **Lara Prunec** (chargée de projets Territoires d'Industrie) ont partagé leur expertise sur des sujets tels que les zones industrielles et le déploiement des infrastructures numériques. Enfin, dans le cadre du Forum DEV&CO 24, la Banque des Territoires a présenté son programme « France Foncier+ » et partagé les résultats d'une enquête sur les déserts médicaux avec l'intervention de **Thomas Raulet** (responsable projets Data - pilote du portail national du foncier) et d'**Amicie Maucour** (experte territoriale santé et vieillissement).

VEOLIA

Enfin, le CNER a renouvelé son soutien à la démarche « Eco d'Eau » développée par VEOLIA. Le groupe a également participé au Forum DEV&CO 24 avec une présentation sur la réduction de l'impact environnemental des projets industriels, mettant en avant l'économie circulaire avec **Romain Portier** (chef de projet).



LES AUTRES PARTENAIRES

En ce qui concerne les autres partenariats, l'année a été marquée par des collaborations stratégiques avec de nouveaux acteurs.

C'est dans ce cadre qu'une collaboration avec Linkcity, filiale du groupe Bouygues Bâtiment Industrie a débuté en octobre 2024, notamment à travers une contribution financière et une participation active au Forum DEV&CO 2024.



le cnam Le CNER a également travaillé avec le CNAM pour concevoir et diffuser une formation professionnalisante destinée aux chefs de projet Territoires d'Industrie et aux développeurs économiques territoriaux. Cette initiative a été menée en partenariat avec Intercommunalités de France, le Rnet et l'ANCT.

Avec EY, les échanges ont été nombreux tout particulièrement dans la conception de certaines études et enquêtes. Lors de l'assemblée générale en mars, le cabinet de conseil est intervenu sur l'IA appliquée au développement économique.



Collectif Startups Industrielles France

Enfin, le CNER s'est rapproché du Collectif Start-Up Industrielles (CSI France) afin de répondre aux besoins croissants des territoires

en matière d'industrie. Les modalités de cette collaboration, visant à mobiliser l'expertise du CSI pour les agences de développement, sont actuellement à l'étude.

Ces différentes initiatives illustrent l'importance des relations partenariales dans l'action du CNER, qui s'appuie sur ces collaborations pour enrichir son expertise et soutenir le développement économique des territoires.

LES INSTANCES

Les instances du CNER se sont réunies régulièrement tout au long de l'année, alternant visioconférences et rencontres en présentiel :

- **Une assemblée générale ordinaire**, le 6 mars 2024 et à la suite de laquelle le CNER organisait un déjeuner convivial favorisant les échanges entre les administrateurs puis un RDV du DEV&CO qui portait sur l'IA appliquée au développement économique ;
- **Trois conseils d'administration**, les 31 janvier, 11 juin et 4 septembre 2024.

Sujets principalement traités :

- Nouvelles adhésions ;
- Besoins prioritaires des agences adhérentes et actions du CNER à mettre en oeuvre pour y répondre ;
- Grands projets du CNER : projet de rattachement à une convention collective, collaborations

et rapprochements avec d'autres réseaux, renouvellement de l'équipe et de la direction, renouvellement de l'identité graphique et du site internet, etc. ;

- Suivi des activités du CNER : actions de communication, publications, formations, missions d'accompagnement de territoires, clubs réservés aux agences adhérentes et club A&D dédié aux collectivités, et autres animations.

LES RENCONTRES ENTRE AGENCES

Des moments de convivialité, tels que des petits-déjeuners, déjeuners et dîners, ont été organisés en 2024 en marge d'événements majeurs (salons, forums) réunissant un grand nombre d'agences participantes ou intervenantes. Ces rencontres offrent aux professionnels une occasion précieuse de se rencontrer, de renforcer leur réseau et d'échanger sur des sujets d'intérêt commun, dans une ambiance chaleureuse et propice aux échanges.

LES CLUBS MÉTIERS

Les clubs métiers du CNER rencontrent un succès grandissant. Au programme : **échanges et benchmarks, partages de bonnes pratiques, réflexions autour de mutualisations et actions communes**, interventions d'experts, etc. Ces rendez-vous favorisent une forte cohésion entre pairs, renforçant le **sentiment d'appartenance à une communauté**, très appréciée des participants. Cette dynamique s'est enrichie en 2024 avec la création du club Attractivité et du club Outre-Mer.

La journée des clubs

Les professionnels des agences du réseau se sont retrouvés par cœur de métier à l'occasion de la troisième édition de la journée des clubs, organisée le 20 juin dans les locaux de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, à Paris.

Cet événement, qui a rassemblé 46 participants, a de nouveau été une occasion privilégiée de réseautage, de retrouvailles et de rencontres, stimulant ainsi une dynamique de collaboration au sein du réseau. Tous les clubs du CNER y étaient représentés et se sont réunis dans la matinée.

Le déjeuner qui a suivi a permis de prolonger les échanges de manière informelle. L'après-midi a été consacrée à l'impact économique et touristique de la coupe du monde de rugby et des Jeux olympiques avec les interventions de **Patrice Vassal**, directeur général de l'agence d'attractivité de Toulouse, **Marc Knoll**, head of partnerships chez Choose Paris Region et **Sophie Lacressonniere**, directrice de mission JOP24 de l'office de tourisme Paris Je t'aime.

Le club Marketing territorial

Les membres du club marketing territorial, animé par **Vincent Gollain**, expert reconnu dans les domaines de l'attractivité et du marketing territorial, et **Gérard Lombardi** (CNER), dans le cadre d'un partenariat avec l'ADETEM, se sont réunis à quatre reprises, dont deux fois en présentiel à l'occasion de la journée des clubs et du Forum DEV&CO. Ces rencontres ont permis d'explorer des thématiques essentielles telles que le recrutement de talents, l'usage de l'intelligence artificielle, les stratégies de mise en attractivité des territoires ou encore l'entrée du monde du marketing dans la transition écologique.

Le club Endogène

Co-présidé par deux représentant(e)s d'agences – **Bénédicte Brienne**, directrice générale de SOFIE (Saint-Omer) et **Sébastien Leduc**, responsable du pôle développement des territoires de l'ADIRA (Alsace) – ce club, lancé en 2023 s'est réuni à trois reprises en 2024, alternant présentiel et visioconférences, sur les thématiques :

- « Territoires en transitions: permettre aux entreprises de continuer à se développer » ;
- « Quelle position / rôle pour les agences sur la question de la transition écologique comme facteur de développement des entreprises ? » ;
- « Quels indicateurs de performance pour les agences dans un contexte de transitions environnementales et sociétales ? ».

Bénédicte Brienne ayant quitté en fin d'année ses fonctions à l'agence SOFIE, nous la saluons et la remercions pour son investissement à la co-présidence de ce club.

Le club des agences Outre-Mer

Second lancement de club en 2024, celui des agences d'Outre-Mer en septembre. Cette réunion a été l'occasion de recenser les besoins des agences concernées pour l'élaboration du programme de ce club en 2025.

Le club RH

Depuis mai 2019, le CNER anime la communauté des responsables des ressources humaines des agences de développement, créant un véritable espace d'échange et de coopération. Grâce à un **canal Teams dédié**, les membres peuvent interagir en temps réel, poser leurs questions, partager leurs expériences et trouver des solutions ensemble.

En 2024, **le club s'est réuni cinq fois** : quatre en visioconférence et une fois en présentiel lors de la journée des clubs. Ces rencontres ont permis d'aborder des **sujets et enjeux RH majeurs** tels que : l'organisation interne des agences, les politiques salariales appliquées dans un contexte inflationniste, le recrutement ou encore la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).

En parallèle, **quatre ateliers d'information ont été animés par l'APEC** sur des thématiques variées parmi lesquelles :

- « Construire sa marque employeur » ;
- « Comprendre la génération Z » ;
- « Fidéliser par la mobilité interne » ;
- « Les pratiques managériales en 2024 ».

En 2024, le club enregistre plus de **120 participations**, témoignant de l'engagement de ces membres.

Le club Attractivité

À la demande du réseau, le CNER lançait en juin 2024 le club Attractivité. La réunion de lancement a rassemblé plus de 60 participants, un record pour un lancement de club !

Depuis, le club s'est réuni à deux reprises en visioconférence sur les stratégies globales d'attractivité des agences et sur l'attraction et la rétention de talents, enjeu d'hospitalité. À l'occasion du Forum DEV&CO, un parcours dédié à l'attractivité a également permis au club de se retrouver en présentiel autour de trois thématiques :

- « Lutte contre les déserts médicaux : quelles initiatives » ;
- « L'évolution des facteurs d'attractivité des territoires » ;
- « Attractivité résidentielle : tendances, dispositifs et solutions ».

L'année 2025 sera l'occasion de poursuivre les échanges et d'aborder l'attractivité sous toutes ses formes !

Le club Communication

Comme chaque année, ce club a rencontré un vif intérêt auprès des communicants du réseau grâce à un programme élaboré de manière collective. En 2024, le club s'est réuni à trois reprises en visioconférence et une fois en présentiel à l'occasion de la journée des clubs.

Des thématiques spécifiques ont été explorées : la valorisation des actions des agences auprès de leurs élus et de leurs financeurs, les sites et portails web des agences, l'intelligence artificielle au service des agences.

En outre, **cinq ateliers d'information ont été animés par Google Ateliers Numériques** sur des thématiques variées :

- « Comment installer et utiliser Google Analytics nouvelle génération » ;
- « Storytelling : comment raconter l'histoire d'un territoire ? » ;
- « Faire ses premiers pas avec l'IA » ;
- « Comment fonctionne Google Ads ? » ;
- « Optimisez votre stratégie marketing grâce à l'IA ».

Le club totalise en 2024 près de **210 participations**. Ce climat d'entraide et d'énergie partagée fait du club l'un des plus dynamiques du CNER !

Le club des directeurs généraux d'ARD

Le club, géré par le délégué général s'est peu réuni en 2024 avec les changements de direction au sein du CNER. Cependant, les dirigeant.e.s d'ARD ont été réunis en juillet afin de coconstruire le programme à venir en 2025 à partir des besoins.

Le CNER relance donc ce club sur les thématiques suivantes :

- Construire un discours clair dans le but de porter la voix du réseau et de mener des actions d'influence auprès des pouvoirs publics ;

- Travailler sur la complémentarité du réseau avec Business France ;
- Réunir les dirigeant.e.s face à des parlementaires/ ministres/intervenants de haut niveau à l'image de ce que le CNER a réalisé lors du forum DEV&CO24 ;
- Insister sur le benchmark international, source d'inspiration pour les territoires.

Les réunions ont aussi pour but principal d'échanger sur les sujets d'actualité de chacun, d'évoquer les relations des agences avec d'autres acteurs (nationaux comme territoriaux), et d'aborder des questions très opérationnelles sur les plans juridique, social, managérial, etc.

Le club des directeurs généraux des agences métropolitaines

Ce club, présidé par **Philippe Stefanini**, directeur général de Provence Promotion, s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 :

- Le 5 mars en amont du MIPIM sur le rôle des agences métropolitaines dans l'immobilier d'entreprise ;
- Le 28 juin sur la thématique de l'attractivité des métropoles avec EY, à la suite de la publication du baromètre de l'attractivité de la France avec un focus sur les métropoles ;
- Le 12 septembre, sur les thématiques autour de l'immobilier d'entreprise et les critères d'investissements durables des fonds d'investissements ainsi que la co-construction d'un discours métropolitain en amont du SIMI.

Une année dynamique qui a mené les agences métropolitaines à évoquer majoritairement les sujets liés à l'immobilier d'entreprise en 2024, secteur en pleine crise.



◀ Cannes, le 13 mars : petit-déjeuner et dîner entre agences en marge du MIPIM.



▶ Paris, le 11 décembre : petit-déjeuner entre agences organisé par le CNER, l'agence Hello Lille et la Métropole Européenne de Lille lors du SIMI.



▲ La journée des clubs : épisode 3

LES WEBINAIRES

Dans la continuité de ses actions d'animation du réseau, le CNER a lancé un certain nombre de webinaires. Ces derniers ont totalisé près de 400 participations en 2024.

Des webinaires « Décryptages »

Ces derniers visent à faire le point sur les grands enjeux économiques, démographiques ou encore géopolitiques actuels et analyser leurs impacts potentiels pour les territoires :

04 avril : ZAN, où consomme-t-on et pourquoi ?

Sarah Tessé (cheffe de projet Territoires et société chez France Stratégie) a abordé le sujet de la mesure de l'efficacité de la consommation d'espaces par EPCI entre 2011 et 2021.

24 septembre : économie circulaire et développement économique

Sébastien Bourdin (professeur de géographie économique, titulaire de la Chaire d'excellence européenne économie circulaire et territoires) est intervenu pour présenter les freins et les leviers au déploiement de l'économie circulaire sur le plan du développement économique.

17 décembre : intelligence économique territoriale, vers des territoires intelligents ?

Olivier Coussi (maître de conférences à l'IAE de Poitiers) a décrypté avec les participants les notions principales concernant l'intelligence économique territoriale et a partagé un exemple d'application concrète.

Des webinaires « Prospectives Sectorielles »

Les grands groupes privés et publics associés au CNER viennent y présenter leurs projets en cours ou à venir susceptibles de représenter des opportunités de développement pour les territoires :

08 février : l'accompagnement par la Banque des Territoires des projets d'aménagement industriels

Intervenaient à l'occasion de ce premier webinar « Prospectives sectorielles » : **Camille Etévé** (responsable du programme Territoires d'Industrie), **Benoît Lepesant** (chargé de projets Territoires d'Industrie) avec un focus sur les zones industrielles et les sites clés en main France 2030, **Lara Prunenec** (chargée de projets Territoires d'Industrie) sur le déploiement des infrastructures numériques et de la 5G industrielle, et **Thomas Raulet** (responsable projets Data - pilote du portail national du foncier) sur le portail du foncier d'activité économique.

15 octobre : énergies et transitions industrielles, constats et perspectives

Jean-Philippe Bonnet (directeur adjoint pôle stratégie, prospective et évaluation chez RTE) a présenté le rôle du système électrique français comme levier d'attractivité industrielle décarbonée, soulignant une demande croissante de raccordements au réseau haute tension géré par RTE, alors que la « capacité disponible » devient rare. Enfin, **Fabrice Lebrun** (chef de projet Innovation chez EDF) a partagé les innovations d'EDF, dont des datacenters « netzero » alimentés en énergies renouvelables et recyclant leur chaleur pour chauffer des bâtiments voisins.

Des webinaires thématiques

En parallèle de ces séries, le CNER a continué d'organiser divers webinaires thématiques :

09 février : ADITIG, où en sommes-nous ?

Dans sa démarche d'élaboration d'une convention collective commune aux côtés de trois autres fédérations, le CNER organisait en début d'année un webinaire d'état des lieux d'avancement du sujet. La démarche a depuis échoué suite au retrait du projet de l'une des fédérations. Le CNER met alors tout en œuvre pour se rattacher à une convention collective existante et tient régulièrement son réseau informé.

07 juin : attraction de talents, une plateforme digitale comme solution

À cette occasion, **Thierry Bluet** (directeur de l'agence d'attractivité de l'Indre) est venu présenter la plateforme dédiée à l'attraction de talents mise en place au sein de son agence. Le groupe Hellowork représenté par **Guillaume Schmidt** (directeur Pôle institutionnel) et **Sandrine Rabilloud**, (experte en solutions d'attractivité territoriale) est ensuite intervenu pour la présentation de leur solution sur-mesure.

09 juillet : industrie, enjeux et bonnes pratiques

Ce webinaire, organisé à l'occasion de la parution du dossier de bonnes pratiques du CNER a permis de mettre en avant les initiatives pour dynamiser l'industrie dans les territoires. **Aurore Colnel** (cheffe de projet Territoires d'industrie à l'ANCT) a détaillé le programme « Territoires d'industrie ». **Virginie Saks** (co-fondatrice et associée de Compagnum) a abordé la responsabilité territoriale industrielle. **Bernard Abondance** (directeur ingénierie et grands projets chez Essonne Développement) a présenté « l'Accélérateur industriel ». Enfin, **Françoise Restif** (cheffe de mission relocalisation et transition écologique chez Bretagne Développement Innovation) a présenté la démarche de relocalisation en Bretagne « Relocalisons.bzh ».

22 octobre : co-construire une stratégie territoriale de réindustrialisation avec les agences de développement et le Collectif Startups Industrielles France

Alphadio Olory Togbe (président du CSI France), **Véronique Gricourt** (déléguée générale CSI France) et **Jean-Louis Amat** (directeur général Ardennes Développement et délégué territorial du CSI France) sont intervenus pour partager les synergies envisageables entre le collectif et les agences de développement.

29 octobre : SIMI25, un nouveau format en avant-première !

Aminata Sy (directrice générale du SIMI) a présenté aux agences le nouveau format à venir pour le salon à partir de 2025.

Le CNER au plus près des agences d'attractivité et de développement

- Une cinquantaine de rendez-vous avec des adhérents
- Une vingtaine de présentations du CNER à des non-adhérents et à des collectivités

Le CNER veille à être en **contact permanent avec son réseau**, que ce soit par téléphone, en visio ou en physique ! Il se déplace ou reçoit ses adhérents dans ses locaux tout au long de l'année.

La fédération conserve aussi des **relations régulières avec des agences non-adhérentes ou des collectivités** s'interrogeant sur la création d'une agence.

DEV&CO24

Le forum des professionnels de l'attractivité
et du développement économique

LE FORUM DEV&CO 2024

Le Forum DEV&CO, grand rendez-vous des professionnels de l'attractivité et du développement économique en France, offre une opportunité exceptionnelle de réseauter, s'informer et se former sur les enjeux majeurs qui façonnent le secteur.

Pour sa septième édition, le forum s'est tenu à Dunkerque les 13 et 14 novembre 2024 grâce au soutien de l'agence EcosystèmeD. Cet événement a réuni près de 250 participants autour d'une thématique d'actualité : « **Territoires en transitions : bâtir le futur** ».

Le rendez-vous incontournable pour les experts de l'attractivité et du développement économique

C'est l'occasion pour eux de :

- **Décrypter les enjeux actuels et à venir** liés à l'attractivité et au développement économique des territoires ;
- **Découvrir les tendances et bonnes pratiques** ;
- **Entrer en contact avec les acteurs clés** qui façonnent l'avenir de la profession et partagent des expériences inspirantes ;
- **Renforcer ses compétences** et enrichir ses pratiques professionnelles au contact d'experts et de pairs.

Des formats adaptés

- Pour benchmarker : des pitches exposant les pratiques territoriales actuelles les plus inspirantes ;
- Pour décrypter et anticiper : une keynote avec, cette année, un expert de la réindustrialisation ;
- Pour approfondir : trois sessions d'ateliers avec quatre parcours - Attractivité - Entreprises - Transitions - Territoires d'accueil ;
- Pour connaître les besoins des entreprises: des témoignages d'hommes et de femmes

d'entreprises variées et notamment la séquence Grand Invité ;

- Pour découvrir de nouveaux prestataires : un salon avec des exposants présentant des outils et services à destination des agences ;
- Pour réseauter : des moments conviviaux tout au long de la journée ;
- Pour aller plus loin et découvrir le territoire d'accueil : une visite cette année du port de Dunkerque.

Des intervenant(e)s de haut-niveau et de tous les horizons

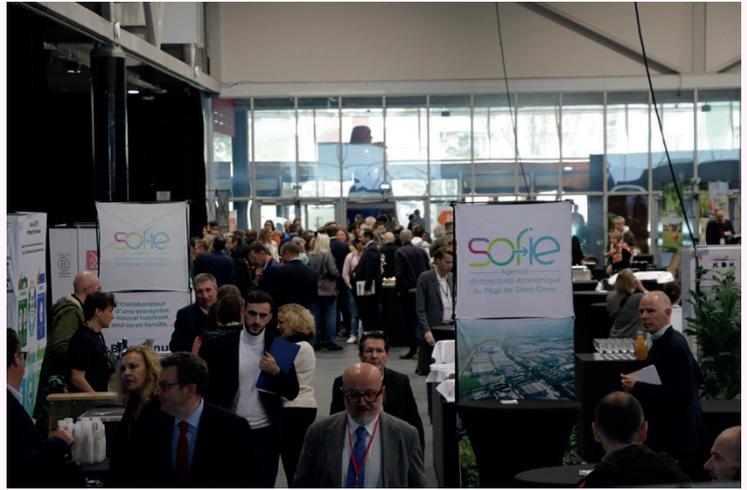
Pour cette édition 2024, la diversité des intervenants et animateurs a permis des échanges riches et stimulants :

- Une représentation nationale pour refléter la pluralité des territoires ;
- Des horizons professionnels multiples : collectivités, agences d'attractivité, de développement et d'innovation, services de l'État, universités, associations, entreprises, cabinets de conseil, ... ;
- Des profils variés : élu(e)s, dirigeant(e)s, responsables et chef(fe)s de projet...



Des partenaires au cœur des problématiques actuelles

Tout au long de l'organisation de cette édition 2024, le CNER a bénéficié du soutien et de l'expertise de son partenaire local, l'agence EcosystèmeD. D'autres partenaires ont été essentiels, les agences locales (SOFIE, Calais Promotion et Boulogne-sur-mer Développement), les membres associés du CNER, Bouygues Bâtiment Industrie, Linkcity, ou encore La Gazette des Communes qui a assuré la couverture de l'événement.



LES MOMENTS FORTS DU FORUM

Cette septième édition du Forum DEV&CO a rencontré un vif succès auprès des participants, comme en témoignent leurs retours spontanés et les résultats positifs de l'enquête de satisfaction réalisée. Parmi les moments clés :

L'ouverture du forum par **Sophie Primas**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du Commerce extérieur et des Français de l'étranger. Une rencontre privilégiée avec les directeurs d'agences était d'ailleurs organisée en amont.



La keynote d'ouverture d'**Olivier Luansi**, expert reconnu dans le domaine de l'industrie qui a partagé des leviers concrets pour parvenir à la réindustrialisation.



La séquence Grand Invité avec **François Gemeine**, où il a exploré les transitions économiques, écologiques et sociétales auxquelles les entreprises doivent s'adapter, tout en soulignant le rôle crucial du réseau du CNER.

Les témoignages inspirants de femmes et hommes qui œuvrent toute l'année sur le terrain, à travers des ateliers plébiscités par les participants.



LES CHIFFRES-CLÉS DU FORUM

244
PARTICIPANTS

24
SÉQUENCES

50
INTERVENTIONS*

*professionnels territoriaux, experts, chefs d'entreprises

03

INFORMER LE RÉSEAU

Des bonnes pratiques, des notes, des enquêtes... L'année 2024 a été particulièrement riche pour le service informations et études.

L'APPORT D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS AUX AGENCES

L'une des premières missions du CNER est d'informer ses adhérents et de répondre à leurs demandes de façon personnalisée. En 2024, près de 70 demandes ont été traitées représentant près de 20h de travail. Les questions posées par les agences répondent aux catégories suivantes :

- **Juridiques et RH** : temps de travail, syndicats, compte épargne-temps, convention collective, contrôles fiscaux, ...
- **Agences et missions des agences** : labellisation RSE, dispositif à destination des salariés en mobilité professionnelle, exemples de fusions d'agences, sources de financement des agences, ...
- **Informations variées** : publications sur les déserts médicaux, la loi NOTRe, demande de prestataires de site internet, études sur l'économie circulaire, ...
- **Bonnes pratiques** : exemples de création de portails web de territoires, projets de marques territoriales, bonnes pratiques en matière de RSE, ...

LES ARTICLES POUR ANIMER LE SITE

La veille déjà mise en place par le CNER a été renforcée et diversifiée. Résultat : plus de 300 articles pour animer le site web et informer sur des sujets de plus en plus variés catégorisés comme suit :

- **Actualité du CNER** ;
- **Actualité des agences** avec la mise en place d'un article hebdomadaire intitulé « Les news de la semaine ». Il se veut comme un annuaire de bonnes pratiques et d'actions mises en place par les agences du réseau ;

- **Industrie** ;
- **Transitions** ;
- **Attractivité** (économique, résidentielle, talents, médicale) ;
- **Immo & Sobriété foncière** ;
- **Politique nationale, financement et législatif**.

LES ENQUÊTES POUR CONNAÎTRE LE RÉSEAU

Le « Benchmark attractivité » a été renommé « Observatoire des agences » avec pour objectif de mieux connaître le réseau et leurs actions. Le CNER a décidé d'enrichir l'enquête avec la prise en compte des transitions dans les agences.

69 agences ont répondu à notre enquête : un record de participations !

Une synthèse générale a été rédigée et rendue publique afin de valoriser l'action du CNER et de faire connaître le monde des agences de développement économique. En revanche, les synthèses par échelon et les **fiches des agences** sont réservées aux structures répondantes.



L'enquête complémentaire qui avait été réalisée l'année dernière sur les implantations et extensions d'entreprises françaises en France a été renommée « **Baromètre 2023 des investissements endogènes : le rôle des agences** ».

Au vu de la participation record des agences, les chiffres sont de plus en plus fiables :

Plus de 4 500 projets accompagnés par les agences dont 75 % d'origine française ;

Plus de 84 500 emplois créés sur trois ans, dont 57 % d'origine française.

Ces travaux d'enquêtes ont pour but de mieux connaître et valoriser les missions des agences de développement économique, d'attractivité et d'innovation.



possibles. La **note Marchés publics** détaille les procédures et les seuils 2024.



LES NOTES

Une note a été réalisée en mars 2024 à l'occasion du MIPIM : *L'immobilier d'entreprise et les agences métropolitaines*. Elle avait pour but d'étudier le rôle des **agences de développement économique métropolitaines autour de l'immobilier d'entreprise**.

La première partie de la note étudie surtout les enjeux actuels du marché de l'immobilier d'entreprise. La seconde partie met en avant le rôle des agences et notamment un puissant réseau de contacts qui leur permet de conseiller et d'implanter au mieux les entreprises de leur territoire.

La gestion de fait et les marchés publics

Ces deux notes avaient été rédigées en 2018 et 2019 et méritaient une mise à jour. La **note Gestion de fait** a été enrichie de la notion de sanctions

LES BONNES PRATIQUES

Attraction de talents

Le 19 septembre 2024, le CNER, représenté par **Cindy Emond**, a été convié à intervenir à une réunion de la commission Tourisme, Culture et Attractivité des territoires de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fedep) pour présenter les dossiers de bonnes pratiques d'attraction de talents.



Ces dossiers ont été réalisés en 2022 et 2023 et concentrent des bonnes pratiques françaises et internationales.

Industrie

Le CNER a publié le 11 juillet 2024 un dossier « Industrie ». Au sommaire : une trentaine de fiches de bonnes pratiques validées par tous les acteurs concernés (collectivités, agences de développement, d'attractivité, et un pôle de compétitivité). Ancoris, Compagnum, l'ANCT, la Banque des territoires et Nord France Invest ont partagé leurs points de vue au sein d'une première partie consacrée aux enjeux de l'industrie.



LES RELATIONS PARTENARIALES

Le cercle des universitaires s'est de nouveau réuni en 2024

Animer un groupe de chercheurs universitaires permet à la fédération de proposer des contenus pertinents à ses adhérents. Le 28 mai 2024, le CNER a réuni ce groupe de travail pour échanger

sur les sujets de recherche actuellement déployés par chacun d'entre eux et à les faire coïncider avec les besoins du CNER. Au programme, de riches échanges sur l'industrie française et ses enjeux, la mobilité résidentielle, les facteurs d'attractivité, la fiscalité, le coût des aides financières.

Le CNER s'engage à faire vivre cette communauté enrichissante grâce à des communications plus régulières. Une visioconférence a été organisée le 3 décembre 2024 au sein de laquelle le programme 2025 des publications a été présenté. Divers débats ont également eu lieu sur l'attractivité, la montée en compétence des développeurs économiques, etc.

Ellyx et de nombreux partenaires au service de l'innovation

Ellyx, agence de R&D et d'innovation sociale, a été à l'origine de cette initiative. L'idée était de réaliser une enquête « Innovation et société ». Pour cela, Ellyx a noué un partenariat avec plusieurs acteurs tels que l'ANPP, l'AF CRT, le réseau des Carnot, le réseau C.U.R.I.E, ESS France, France Clusters, France Université, RétiS et le CNER. Au total, 142 professionnels ont été interrogés.

Les réponses collectées invitent à travailler à une culture partagée autour de définitions communes, d'espaces d'interconnaissances et de collaborations multi-acteurs. Ces premiers enseignements ouvrent des pistes prometteuses pour imaginer de nouveaux cadres d'action capables de répondre aux défis du XXI^e siècle.

L'objectif est de rendre cette enquête annuelle, le groupe de travail composé des partenaires mènera alors une réflexion de son développement en 2025.

A large, bold, orange number '04' is centered on a light pink, rounded rectangular background. The background is set against a dark blue background with a smaller orange rounded shape in the top right corner.

FORMER LES DÉVELOPPEURS ÉCONOMIQUES

Depuis 2007, CNER Formation est l'organisme de formation des professionnels de l'attractivité et du développement économique.

Le CNER s'est donné pour mission de former sa communauté. Ainsi, depuis 2007, CNER Formation est l'organisme de formation des professionnels de l'attractivité et du développement économique (référéncé Datadock depuis 2017 et labellisé Qualiopi en 2022).

Ses objectifs sont de :

- **Contribuer à la professionnalisation** des individus, donc à leur employabilité, par un transfert de compétences entre pairs ;
- Fournir aux professionnels **une « boîte à outils »** immédiatement applicable dans leur vie professionnelle ;
- **Faciliter les échanges** et le réseautage entre professionnels d'un territoire ;
- Renforcer la **reconnaissance des compétences** des développeurs et du métier spécifique qu'ils exercent.

LE PROGRAMME 2024

Le programme était composé de 13 formations, réparties en trois grands thèmes :

1. Attractivité ;
2. Accompagnement d'entreprises ;
3. Animation territoriale ;

Cinq nouvelles formations ont été présentées au programme 2024 :

- Comment utiliser le digital dans sa stratégie de deveco ? ;
- Accompagner la réindustrialisation et la relocalisation sur son territoire ;
- Intégrer et mesurer l'impact dans sa stratégie de deveco ;
- Susciter et accompagner des projets de développement durable ;
- Initiation à une démarche RSE.

ZOOM SUR LES FORMATIONS SUR-MESURE ET DÉCENTRALISÉES

Ces formations sont plébiscitées dans la mesure où elles apportent à leurs bénéficiaires des contenus adaptés aux enjeux de leur territoire

Tous les formateurs du CNER sont des professionnels de terrain expérimentés et reconnus dans leur expertise :

- **Jacques de Chilly** (ancien directeur d'agence métropolitaine) ;
- **Vincent Gollain** (économiste et expert marketing territorial) ;
- **Jean-Yves Longère** (ancien directeur d'agence régionale) ;
- **Virginie Palomarès** (ancienne directrice marketing et communication à Nantes Saint Nazaire développement et co-fondatrice Simul'impact).

et des moments de construction collective sur des problématiques concrètes. Elles peuvent participer à l'entretien d'une dynamique de groupe au sein d'une structure, et/ou à l'animation d'un réseau local. Elles peuvent être sollicitées par tous les territoires.

Deux formations ont été organisées en 2024 :

- « Prendre en main l'attractivité d'Orléans Métropole » les 18 et 4 avril à la demande d'Orléans Métropole ;
- « Accueillir mieux et plus d'entreprises en Normandie » les 7 et 8 octobre à la demande d'AD Normandie.

UNE BELLE PROGRESSION DES FORMATIONS EN 2024

En 2024, le CNER a dispensé 11 formations dont 3 sur-mesure. On peut relever une progression supérieure à 57 % par rapport à 2023.

Pour la première fois, le CNER a organisé en partenariat une formation en distanciel (Structurer et développer une filière) avec France Clusters et reconduira ce partenariat pour 2025.

CNER FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

11 FORMATIONS DISPENSÉES, DONT :

- Deux en présentiel
- Cinq en distanciel
- Une hybride

3 FORMATIONS SUR-MESURE TERRITORIALISÉES

Une formation à Orléans Métropole sur la thématique « Prendre en main l'attractivité d'Orléans Métropole ».

Une formation chez AD Normandie sur la thématique « Accueillir mieux et plus d'entreprises en Normandie ».

Une formation individuelle au « management d'une agence de développement », pour la nouvelle directrice de l'agence Sud Mayotte Développement d'une durée de deux jours dans les locaux du CNER suivis d'un jour en immersion dans l'agence AdebCosne.

94 %

satisfaits de leur formation, soit 9 personnes sur 10

79

participants

130

heures dispensées

La certification Qualiopi

La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de CNER Formation et permet aux participants de bénéficier d'une prise en charge financière optimale par leur OPCO.

Le CNER est certifié Qualiopi depuis le 7 juin 2022 et a passé avec succès un audit de surveillance en 2024. Le renouvellement de la certification aura lieu en 2025.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

05

ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

Afin de répondre à la demande croissante d'ingénierie des collectivités et des agences pour le déploiement de nouvelles stratégies territoriales, CNER Expertise poursuit son développement, appuyé par un réseau de professionnels de terrain dynamiques. Des missions courtes, opérationnelles, orientées résultats, sur les métiers de l'attractivité et du développement économique ainsi que la création d'agences. Avec son précieux réseau d'experts, CNER Expertise est en mesure de répondre aux sollicitations de tous les territoires et des acteurs économiques avec des solutions adaptées à tous les enjeux de développement.

L'OFFRE CNER EXPERTISE

Les **points forts** du service :

- **Connaissance des bonnes pratiques** territoriales dans les principales catégories de l'attractivité : de talents, d'investisseurs, internationale, résidentielle, touristique ;
- **Capacité à réaliser des benchmarks pertinents** à partir des nombreuses données disponibles, favorisant la prise de décisions stratégiques ;
- **Proximité de terrain opérationnelle** avec d'autres structures faisant face aux mêmes problématiques ;
- **Agilité** pour intervenir avec des experts disponibles, volontaires dans les délais les plus rapides ;
- **Ressources internes du CNER** disponibles pour compléter si besoin ces informations et obtenir d'autres conseils.

Comment fonctionne CNER Expertise ?

Étape 1 : La sollicitation ciblée

Une demande est formulée par un acteur du développement économique : collectivité, agence de développement, ou tout autre organisme. Cette sollicitation vise à répondre à un besoin spécifique en ingénierie pour un territoire, qu'il s'agisse d'un enjeu stratégique, opérationnel ou technique.

Étape 2 : L'analyse sur-mesure

CNER Expertise engage ensuite un dialogue approfondi avec ses experts. L'objectif est de bien cerner les spécificités de la problématique et d'identifier l'expert le plus adapté pour y répondre. Cette étape repose sur une connaissance fine des enjeux territoriaux et sur un réseau d'experts reconnus dans leurs domaines.

Étape 3 : La réponse claire et structurée

L'équipe de la mission rédige alors une note complète et détaillée. Ce document reformule la demande initiale pour s'assurer d'une compréhension partagée, expose la méthodologie retenue, propose un calendrier adapté, présente le budget prévisionnel, et met en avant le ou les experts choisis.

Grâce à cette approche méthodique et personnalisée, CNER Expertise offre des solutions adaptées aux besoins des territoires.

Les principales problématiques

- Définir une démarche d'attractivité pour un territoire ;
- Construire une stratégie de mobilisation des entreprises locales et/ou des acteurs du développement économique ;

- Accompagner la création d'une agence d'attractivité ou de développement économique ;
- Définir la stratégie économique locale et les modalités de mobilisation des acteurs ;
- Mettre en place un réseau de développeurs et l'animer sur la durée ;
- Coacher une équipe ou un salarié ;
- Mise en application d'une stratégie à travers des plans d'actions opérationnelles.

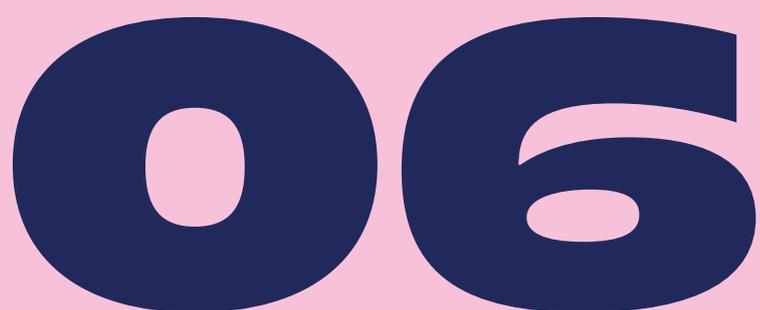
Les missions en 2024

ADIM, la mise à jour d'une stratégie L'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) a été mise en place à l'initiative du Conseil Départemental de Mayotte et ses partenaires membres en 2017. C'est d'ailleurs le CNER qui avait accompagné la collectivité à la création de cette agence. Cette dernière met à disposition des entreprises et de son territoire une expertise structurée autour de quatre Pôles opérationnels : Entreprise, Innovation, Attractivité & International, et Observatoire. Le CNER a été missionné afin de travailler en collaboration avec l'agence pour redéfinir sa stratégie et élaborer de nouvelles orientations appliquées de manière concrète grâce à des fiches actions.

NOUVELLE-AQUITAINE, la montée en compétences de plus d'une centaine de développeurs territoriaux En septembre 2022, CNER Expertise a été choisi à l'issue d'un appel d'offres lancé par les équipes de la Région Nouvelle-Aquitaine pour accompagner sa démarche d'appui à la professionnalisation de l'ingénierie territoriale. Cette mission s'est poursuivie en 2024 et les experts de CNER Expertise ont régulièrement animé des formations décentralisées auprès de l'ensemble du public de la région.

MARANA-GOLO, l'enjeu de l'ancrage territorial Cette intercommunalité au sud de Bastia a missionné le CNER pour travailler sur la mise en place d'une stratégie de développement économique et sur l'implication de son tissu économique. Cette mission a permis de proposer à la Communauté de Communes de Marana-Golo un plan d'actions très opérationnel, chiffré aussi bien au niveau des ressources matérielles, humaines et financières.

CAGNM, bientôt une agence dans le Nord de Mayotte Grâce à sa présence depuis deux ans sur le territoire mahorais, le CNER a acquis une expérience reconnue dans l'accompagnement des collectivités de Mayotte. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte a pris contact avec le CNER pour une mission de préfiguration d'une agence locale, qui devrait voir le jour en 2025.

The logo consists of the numbers '0' and '6' in a bold, dark blue, sans-serif font. The '0' is a simple circle, and the '6' has a thick, rounded top and a curved bottom. They are positioned side-by-side on a light pink, rounded rectangular background.

CLUB A&D

Lancé en complément de l'offre de services du CNER, le club **Attractivité & Dévéco** s'adresse aux professionnels des collectivités dont les stratégies territoriales intègrent de plus en plus une politique d'attractivité et de développement économique.

CLUB A&D

ATTRACTIVITÉ ET DÉVÉCO

LE CLUB A&D

Ce club, lancé il y a maintenant trois ans, a connu une certaine croissance durant l'année 2024. Né de sollicitations récurrentes des collectivités pour bénéficier de certains services du CNER, ce club réunit 80 membres répartis dans 10 collectivités différentes.

Les défis auxquels doivent de plus en plus se confronter les territoires nécessitent de s'équiper en outils opérationnels et adaptés aux enjeux variés de développement économique et d'attractivité. C'est l'essence même de ce club, se voulant :

- Lieu d'échange entre pairs ;
- Source d'informations et de données sur l'ensemble des thématiques du développement territorial ;
- Accompagnateur de la montée en compétences de tous les professionnels du secteur.

Le Club A&D propose alors informations de qualité et solutions concrètes pour que les développeurs

territoriaux soient en mesure de mieux piloter leurs démarches locales. Des besoins d'autant plus vifs lorsque ces collectivités ne disposent pas d'une agence d'attractivité ou de développement.

En 2024, nous avons eu le plaisir de comptabiliser 100% de ré-adhésion ainsi que l'entrée dans le club de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté de Communes du Sud de Mayotte ainsi que la Ville de Saint-Quentin Fallavier.

Animation du Club

Outre les invitations à la journée des Clubs, au Forum DEV&CO 24 à Dunkerque et aux nombreux webinaires, le CNER a organisé une animation spécialement dédiée aux collectivités sur le thème de l'IA appliquée au Développement économique. Le club a pu compter sur l'intervention de Lionel Delbos, Conseiller économie territoriale et tourisme chez France Urbaine. Cette animation a laissé place à de riches échanges et notamment des remontées d'expériences de chaque territoire sur l'application de l'IA dans leur développement.



L'ACTUALITÉ 2024 en photos



1 Assemblée générale du CNER organisée en mars 2024.

2 MIPIM 2024 : petit-déjeuner réseau sur le stand de Team Nice-Côte d'Azur avec la présence de son président, François Rebsamen.

3 SémiCNER à Rouen pour l'ensemble de l'équipe et visite de l'agence Rouen Normandy Invest.

4 Rencontre avec les universitaires travaillant sur des sujets liés à l'attractivité et au développement territorial.

5 Cocktail et échanges lors de la journée des clubs.

6 Intervention de François Gemenne, Grand invité du forum DEV&CO.

7 Sophie Primas, ministre déléguée chargée du Commerce extérieur et des Français de l'étranger lors du forum DEV&CO.

8 Petit-déjeuner des agences organisé lors du SIMI sur le stand d'Hello Lille et de la Métropole Européenne de Lille.



L'ÉQUIPE DU CNER

**Au service de
son réseau !**

De gauche à droite

**Lucas Finet, Anaïs Marques, Mathieu Dejouy,
Cindy Emond, François Rebsamen,
Laurence Lanne et Gérard Lombardi.**

SALARIÉS

7 salariés

BUDGET

800 000 euros

FINANCEMENTS

- Cotisations adhérents
- Partenariats publics et privés
- Ressources propres

MISSIONS PRINCIPALES

- Formation
- Animation
- Expertise
- Conseil
- Information
- Représentation

ADRESSE

219 boulevard Saint-Germain -
75007 Paris

HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au jeudi de 9h à 18h
et le samedi de 9h à 17h

POUR NOUS CONTACTER

Mail : cner@cner-france.com

Tel : +33 (0)6 63 60 67 36

Site : www.cner-france.com

POUR NOUS CONTACTER

**CNER - Fédération des agences d'attractivité,
de développement et d'innovation**

219 bd Saint-Germain, 75007 Paris
tél. +33 (0)6 63 60 67 36

mail cner@cner-france.com

site www.cner-france.com



CNER

FÉDÉRATION DES AGENCES
D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION

